

DECISION N° 2024-17

DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE LA GARDE ADMINISTRATIVE

Le Directeur du Centre Hospitalier Fondation Vallée,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 et suivants ;

Vu la convention de direction commune du 2 avril 2018 entre le centre hospitalier Fondation Vallée à Gentilly et le groupe hospitalier Paul Guiraud à Villejuif ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 27 avril 2022 nommant Monsieur Lazare REYES en qualité de directeur du groupe hospitalier Paul Guiraud et du Centre hospitalier Fondation Vallée à compter du 1er mai 2022 ;

Vu l'arrêté en date du 31 mai 2018 nommant Monsieur Pierre MALHERBE, directeur d'hôpital, directeur adjoint au centre hospitalier Fondation Vallée et au groupe hospitalier Paul Guiraud, dans le cadre de la convention de direction commune susvisée ;

Vu l'arrêté en date du 16 avril 2021 nommant Madame Caroline MOALIC, directrice des soins du centre hospitalier Fondation Vallée et du groupe hospitalier Paul Guiraud ;

Vu l'arrêté du Centre Nationale de Gestion en date du 9 mars 2022, modifié par l'arrêté en date du 3 mai 2022, nommant Monsieur Jean-François GICQUEL en qualité de directeur adjoint au Groupe hospitalier Paul Guiraud et au Centre hospitalier Fondation Vallée, à compter du 1^{er} juillet 2022 ;

Vu la note de service n°190 de M. Lazare REYES en date du 18 octobre 2022 informant de la nomination de M. Frédéric BEAUSSIER en tant que directeur de la qualité et de la gestion des risques du Groupe hospitalier Paul Guiraud et de la Fondation Vallée à compter du 1^{er} novembre 2022 ;

Vu la note de service n°01 de M. Lazare REYES en date du 2 janvier 2023 informant de la nomination de Madame Sophie GUIGUE en tant que directrice des usagers et des affaires juridiques du Groupe Hospitalier Paul Guiraud et du Centre hospitalier Fondation Vallée à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 13 février 2023, nommant Madame Marie HOUSSEL en qualité de directrice adjointe au Groupe Hospitalier Paul Guiraud et au Centre Hospitalier Fondation Vallée à compter du 6 mars 2023 ;

Vu l'arrêté en date du 6 février 2023, nommant Madame Alice ALBRAND, directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social, directrice adjointe au groupe hospitalier Paul Guiraud et au centre hospitalier Fondation Vallée à compter du 10 avril 2023 ;

Vu le recrutement à compter du 15 septembre 2023, par contrat signé le 28 juillet 2023, de Madame Hamama BOURABAA en qualité de directrice adjointe en charge des achats et des approvisionnements du Groupe Hospitalier Paul Guiraud et du Centre hospitalier Fondation Vallée;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 18 mars 2024 nommant M. Pierre-Alban PILLET en qualité de directeur adjoint au groupe hospitalier Paul Guiraud et au centre hospitalier Fondation Vallée, à compter du 1^{er} avril 2024 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 16 avril 2024 nommant Madame Roxane PINNA coordonnatrice générale des soins au centre hospitalier Fondation Vallée à Gentilly et au groupe hospitalier Paul Guiraud à Villejuif, à compter du 13 mai 2024 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 19 juin 2024, nommant Madame Virginie DUTHEY en qualité de directrice adjointe au Groupe Hospitalier Paul Guiraud et au Centre Hospitalier Fondation Vallée à compter du 1er septembre 2024 ;

Vu la convention de mise à disposition auprès du Centre Hospitalier Fondation Vallée à hauteur de 30 % de son temps d'activité de Madame Laura MANLIUS, attachée d'administration hospitalière du groupe hospitalier Paul Guiraud ;

Vu la décision n°2024-04 du 8 janvier 2024 ;

Vu l'organisation de la Direction ;

Attendu qu'il convient de modifier les dispositions relatives aux délégations de signature dans le cadre de la garde administrative pour le centre hospitalier Fondation Vallée ;

- DECIDE -

ARTICLE 1 :

Une délégation de signature est accordée à :

- Monsieur Pierre MALHERBE
- Madame Caroline MOALIC
- Monsieur Nicolas LE RUYET, attaché d'administration hospitalière
- Monsieur Jean-François GICQUEL
- Monsieur Frédéric BEAUSSIER
- Madame Sophie GUIGUE
- Madame Marie HOUSSEL
- Madame Alice ALBRAND
- Madame Hamama BOURABAA
- Monsieur Pierre-Alban PILLET
- Madame Roxane PINNA
- Madame Virginie DUTHEY
- Madame Laura MANLIUS, attachée d'administration hospitalière

Ayant pour effet de signer, au nom de Monsieur le directeur tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement du centre hospitalier ou l'intérêt des patients, dans le cadre de la garde administrative.

ARTICLE 2 :

L'administrateur de garde rendra compte à l'issue de la garde, des actes et décisions pris à ce titre au directeur, ou, en son absence, au cadre de direction assurant l'intérim de ses fonctions.
Ces actes sont également consignés dans le rapport de garde.

ARTICLE 3 :

La présente décision s'applique à compter du 1^{er} octobre 2024 et met fin à la même date à la décision n°2024-04 du 8 janvier 2024.

ARTICLE 4 :

La présente décision sera notifiée pour information au président du Conseil de Surveillance, au Trésorier principal de l'établissement, et aux personnes qu'elles visent expressément. Elle sera publiée au bulletin des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne ainsi que sur le site intranet et internet de l'établissement.

Fait à Gentilly, le 25 septembre 2024

